



Conseil communal  
Le bureau

## Extrait du procès-verbal Séance du mercredi 3 juin 2020

sous la Présidence de Monsieur Robin Carnello

**Préavis N° 04-2020** Home - Ecole de Pully aux Mosses - Mise en conformité et rénovation - Crédit demandé CHF 5'750'000.00 TTC

---

### Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 04-2020 du 15 avril 2020,  
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,  
vu le préavis de la Commission des finances,  
vu l'amendement de M. Richard Pfister adopté par le Conseil,  
décide

1. d'adopter le projet de procéder à la mise en conformité et la rénovation du Home-Ecole de Pully aux Mosses ;
2. d'allouer à la Municipalité le crédit de **CHF 5'665'000.00 TTC**, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 20 ans au maximum ».

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Robin CARNELLO



Le secrétaire

Bernard MONTAVON

Pully, le 22 juin 2020